



## Succession en cas de remariage

Par **bandit73**, le **16/02/2016** à **16:56**

Bonjour, je me permets de vous contacter pour répondre à une interrogation suite au décès de mon père. Ma mère est décédée en 1970, mon père s'est remarié avec une veuve ayant 3 enfants, aucun enfant commun. Ils ont vécu ensemble dans la maison de mes parents. Mon père est décédé en juillet dernier. Ma belle-mère rachète la maison. Mes frères et soeurs et moi souhaitons faire "l'inventaire" du grenier, de la cave, afin d'y retrouver éventuellement des souvenirs de notre enfance. Ma belle mère s'y oppose. Est-elle en droit de le faire ? Que sommes nous en droit de "récupérer", vu que par la suite, tout lui appartiendra en propre ? Merci de votre réponse.

Par **catou13**, le **16/02/2016** à **17:41**

Bonjour,  
Est ce qu'un inventaire du mobilier de la maison a été fait par le Notaire et dans l'affirmative y-a-t-il eu un partage ou est ce que le mobilier est revenu entièrement à l'épouse survivante ?

Par **bandit73**, le **16/02/2016** à **17:46**

Un inventaire a été fait, avec une partie de biens propres à elle, de biens propres à lui et des biens communs, qui sont dans le partage...

Par **bandit73**, le **16/02/2016** à **17:46**

Un inventaire a été fait, avec une partie de biens propres à elle, de biens propres à lui et des biens communs, qui sont dans le partage...